

ST-DENIS

info

➔ information municipale • juillet-août 2020 • N°132

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

29 rue du Docteur Charcot

Adresse mail : secretariat@mairie-stdenis.fr

Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- **M. le Maire sur RDV** tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 **sans RDV**.

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE TÉL. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- **Sacs jaunes** : tous les lundis des semaines **impaires**.
Prochains enlèvements :
 - **Lundis 13 et 27 juillet**
 - **Lundis 10 et 24 août**
- **Conteneurs ménagers** : tous les mercredis.

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- **Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars** :
→ Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00
- **Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre** :
→ Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 19 h 00

Le conseil municipal

Dans le contexte particulier de crise sanitaire, le conseil municipal a pu être mis en place lors de la séance plénière du 25 mai.

Rappelons la liste des conseillers municipaux dans l'ordre de leur élection à l'issue du scrutin du 15 mars :

Liste « Bien vivre à St Denis en Bugey »

Pascal Collignon
Béatrice Riquelme
Pascal Mathieu
Marie-Madeleine Diallo
Jean-Marc Fogolin
Valérie Cauwet-Delbarre
Guy Cagnin
Claude Labat
Viviane Mazué
Arnaud Begot
Véronique Maleysson
Yvon Bablon
Géraldine Voluet
Serge Wilkes
Florence Ferranho
Salvador Parini

Liste « Tous acteurs de notre village »

Christian Morrier
Stéphanie Eymard
Stéphane Cirri



Lors de cette séance, Pascal Collignon a été reconduit dans ses fonctions de Maire.

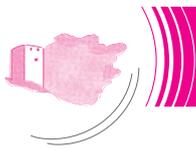
Au cours de cette même séance, le nombre d'adjoints a été fixé à 5.

Ont donc été élus adjoints :

Béatrice Riquelme, 1^{er} adjoint
Pascal Mathieu, 2^e adjoint
Marie-Madeleine Diallo, 3^e adjoint
Jean-Marc Fogolin, 4^e adjoint
Valérie Cauwet-Delbarre, 5^e adjoint

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Intitulés	Titulaires	Suppléants
BUCOPA	Guy Cagnin	Jean-Marc Fogolin
Centre nautique	Viviane Mazué	Serge Wilkes
SR3A	Yvon Bablon	
STEASA	Pascal Collignon Pascal Mathieu Yvon Bablon	Claude Labat Véronique Maleysson Salvador Parini
SIEA Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain	Jean-Marc Fogolin Véronique Maleysson Géraldine Voluet	
SIERA	Pascal Collignon Guy Cagnin Claude Labat	
SIVU « Les P'tits Mômes » Syndicat Intercommunal à Vocation Unique	Béatrice Riquelme Marie-Madeleine Diallo	Viviane Mazué Valérie Cauwet-Delbarre
SIABVA (SPANC)	Guy Cagnin Claude Labat Salvador Parini	Pascal Collignon Jean-Marc Fogolin Arnaud Bégot



Infos diverses

► DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les membres de la liste «Tous acteurs de notre village» ne souhaitent pas participer aux travaux des commissions sauf 1 siège pour le PLU et 1 siège pour le CCAS

Commissions municipales

Intitulés	Thèmes	Vice-président(e)	Membres
Enfance et Jeunesse	Affaires scolaires Accueil de loisirs Restaurant scolaire garderie Conseil municipal de jeunes Certificat citoyen SIVU « Les Ptits Mômes»	Béatrice Riquelme	Marie-Madeleine Diallo Viviane Mazué Véronique Maleysson Yvon Bablon Florence Ferranho
Finances	Budgets Marchés à procédure adaptée Achats et commande publique Commerces artisanat	Marie-Madeline Diallo	Béatrice Riquelme Guy Cagnin Serge Wilkes Arnaud Bégot Géraldine Voluet
Vie culturelle et associative	Associations Salle polyvalente Stade Fleurissement Environnement Forêts Cérémonies	Valérie Cauwet-Delbarre	Marie-Madeline Diallo Viviane Mazué Serge Wilkes Véronique Maleysson Géraldine Voluet Yvon Bablon
Urbanisme	Voirie Urbanisme	Jean-Marc Fogolin	Claude Labat Viviane Mazué Serge Wilkes Véronique Maleysson Arnaud Bégot Salvador Parini
	PLU		Béatrice Riquelme Pascal Mathieu Marie-Madeline Diallo Valérie Cauwet-Delbarre Jean-Marc Fogolin Guy Cagnin Claude Labat Viviane Mazué Véronique Maleysson Serge Wilkes Salvador Parini Christian Morrier
Communication	Site internet Bulletin municipal St Denis Info Diffusion information	Jean-Marc Fogolin	Guy Cagnin Serge Wilkes Véronique Maleysson Géraldine Voluet
Bâtiments et Patrimoine	Sécurité Travaux Accessibilité Cimetière	Pascal Mathieu	Guy Cagnin Claude Labat Viviane Mazué Yvon Bablon Salvador Parini

► COMMISSIONS À CARACTÈRE PERMANENT

Intitulés	Titulaires	Suppléants
Appels d'offres	Marie-Madeleine Diallo Géraldine Voluet Béatrice Riquelme	Florence Ferranho Serge Wilkes Pascal Mathieu



Création d'un groupe de travail « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Pour amorcer une large participation citoyenne un groupe de travail a été créé. Contrairement aux commissions qui ne peuvent être composées que de conseillers municipaux, ce groupe de travail pourra s'enrichir de tout habitant qui souhaite s'investir dans l'élaboration de nouveaux projets. Les sujets à débattre seront articulés autour du développement durable, mais pas seulement. Vous serez régulièrement informés des thèmes abordés.

Développement durable Groupe de travail
Pascal Mathieu, Guy Cagnin, Arnaud Bégot, Véronique Maleysson, Yvon Bablon, Géraldine Voluet

■ L'ÉQUIPE TECHNIQUE SE FÉMINISE

Et oui, une jeune femme a rejoint l'équipe technique le 22 juin. Ludivine arrive de la commune d'Etupes (Doubs) où elle exerçait les fonctions d'adjoint technique territorial. Elle possède des références et une expérience professionnelle dans le domaine des espaces verts, mais aussi en maçonnerie.

■ BRUITS & NUISANCES

Enfin, nous sortons progressivement de la difficile période du confinement. Enfin, nous sommes sortis de la froidure et des miasmes hivernaux. Enfin, l'été est là. Enfin, nous allons pouvoir nous activer et recevoir famille et amis.

Malheureusement, avec ce renouveau, quelques désagréments se profilent aussi.

Les tondeuses, les travaux d'extérieur, les fêtes, les enceintes portatives, les brêlons sans échappement, les chiens mal éduqués, les perceuses de tympans en tous genres ainsi que les barbecues viennent à polluer le voisinage.

Alors, pour le bien être de tous, quelques rappels tous simples, de bon sens :

Le soir, on prend soin de ses voisins. On baisse le son de la sono, on ne hurle pas dans les rues (si, si, ça se rencontre !), on ne fait pas ronfler sa meule, on veille aussi à ce que son barbecue n'enfume pas la chambre du voisin ! Ah, la bonne odeur de grillade sur les draps frais

Et le dimanche après midi, c'est repos. Silence. La sieste est sacrée !

Un arrêté Préfectoral, du 12.08.2008 nous sert de fil conducteur : « Les bruits provenant d'activités de bricolage, de diffusion de musiques, d'utilisation d'engins bruyants sont autorisés :

- **Les jours ouvrables** de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Les samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et fériés** de 10h00 à 12h00.

Du temps qu'on y est, rappelons l'interdiction des brûlages privés : Plusieurs textes de loi, dont l'article 84 du Règlement sanitaire départemental, sont inapplicables sur le sujet : Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre.

Merci à vous tous et bon été !

■ LETTRE AUX CYNOPHILES

Chers amis,

Comme 25 % de la population, vous chérissez un chien. Sur notre village, cela représenterait tout de même environ 575 animaux !

Comme 80 % de la population, nous aimons vos compagnons à pattes.

Mais nous n'aimons pas, mais alors pas du tout, être confrontés, au détour d'une ruelle ou d'un sentier, à un chien posté qui entend bien vous faire rebrousser chemin quant il ne se jette pas directement sur vos mollets. Nous sommes d'accord ; les chiens ne sont pas méchants. Ils sont juste quelques fois mal dressés.

Nous n'aimons pas non plus, mais alors vraiment pas, être obligés de marcher sur la chaussée de peur de mettre un pied dans l'un des trop nombreux étrons qui égayent nos trottoirs...

Juste pour l'image, essayons d'imaginer Rooky, Pluto, Snoopy, Droopy, Lassie, Idefix, Rantanplan, Milou, Dingo et bien d'autres, se mettre en posture d'agressivité face à un promeneur ou de baisser le train arrière pour poser une bouse sur l'espace public !!! Avouons que la cote d'amour en prendrait un coup !

■ REMERCIEMENTS AUX COMMERÇANTS DE SAINT DENIS

Pendant le confinement pour nous éviter des allées et venues risquées, les commerces de proximité sont restés ouverts.

Pour nos besoins alimentaires on pouvait :

- soit acheter nos denrées à la boulangerie Zanardi, chez Destock frais, à l'alimentation du Bugey ou au marché du jeudi matin.
- soit commander nos menus chez P'Burgers, TM Pizza ou Carmelo .

Pour les nouvelles, le tabac et la livraison des colis c'est chez Val qui fallait aller.

Pour les bobos et le suivi de nos traitements médicaux la pharmacie vous a toujours accueilli.

Pour nos couturières apprenties ou confirmées, Chris a fil vous a fourni en tissus et élastiques .

N'oublions pas la Poste pour le courrier et les opérations bancaires.

Alors pour vraiment tous les remercier, continuons de les fréquenter et pensons aussi aux commerçants et artisans qui ont été dans l'obligation de suspendre leur activité.



■ ÉLAN DE SOLIDARITE

Comme dans toute les villes, les Sandeniens ont été nombreux à manifester leur soutien aux personnels qui assuraient l'essentiel durant les heures sombres de la pandémie.

Durant toute la durée du confinement, tous les riverains du quartier sud de la rue des Rochettes, se réunissaient à 20 heures pour applaudir, aux sons de la musique, toutes les personnes qui travaillaient et prenaient des risques.

Pour le dé-confinement, nous avons tous chanté « l'hymne du Bugey », composé par deux membres, et avons bu le verre de l'amitié tout en respectant la distanciation.

Souhaitons que cette solidarité perdure.

Les paroles de la chanson sont disponibles sur le site de la commune.

En raison des restrictions sanitaires, ces manifestations peuvent être annulées.

■ Secretariat des manifestations

JUILLET

Jeudi 2 Club Âge d'Or - Jeudis rencontre

Samedi 4 Amicale boules du Clos Iosti - Loto *Saint-Vulbas*

Dimanche 5 Boule du moulin - Repas d'été *Boule de Moulin 14h*

Jeudi 9 Club Âge d'Or - Jeudis rencontre

Mardi 14 Amicale boules du Clos Iosti - Farfouille *Place Jean Macé*

Jeudi 16 Club Âge d'Or - Jeudis rencontre

Vendredi 17 Randonneurs du Buizin - Réunion du conseil d'administration *Salle polyvalente 20h*

Jeudi 23 Club Âge d'Or - Jeudis rencontre

Vendredi 24 Amicale boules du Clos Iosti - Double mixte souvenir Daniel Fantin *Clos Iosti 18h*

Jeudi 30 Club Âge d'Or - Jeudis rencontre

AOÛT

Samedi 1^{er} Boule du moulin - Concours de pétanque *Boule de Moulin*

Mercredi 5 Amicale boules du Clos Iosti - Coupe AJC *Clos Iosti 8h*

Samedi 22 SDAF - Loto *Saint-Vulbas 20h*

■ SANDENIENS SOLIDAIRES

L'atelier des sandeniens solidaires a été créé le 20 avril 2020 dans la salle des fêtes.

Les employés communaux avaient installé différents postes de travail bien espacés pour nous permettre de ne prendre aucun risque.

Il a fermé ses portes le 20 mai avec une pointe de nostalgie mais avec beaucoup de fierté.

Nous avons confectionné 2368 masques grâce aux dons de tissus et d'élastiques et grâce aux élus qui ont participé à l'achat de fournitures complémentaires dans les commerces locaux.

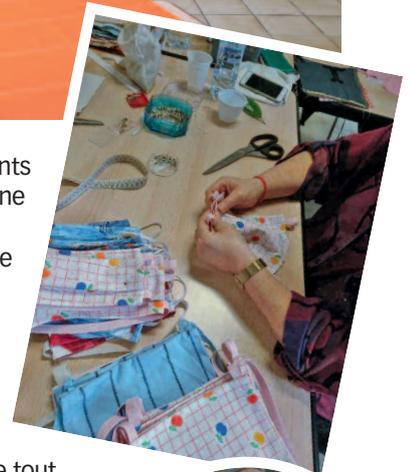
Ce mois de labeur nous a permis de faire de belles rencontres au sein d'une super équipe de bénévoles de tout horizon.

Merci à Yolande, Titine, Giselle, Maria, Marie-Christine, Jacqueline, Véronique, Morgane, Fabienne, Betty, Nelly, Brigitte, Andrée, Serge et Martine, Marie Jo, et Marie Jo, Florence, Valérie, Marie-Madeleine, Marie-France, Farida, Viviane, Claude, Pascal et Yvon pour votre enthousiasme et votre bonne humeur (dans l'espoir de n'avoir oublié personne).

Merci aux employés communaux pour le soutien logistique et le ravitaillement plus qu'apprécié.

Merci enfin à tous pour votre soutien et vos petites marques d'affection qui nous ont beaucoup touchées.

Les sandeniens solidaires



14 JUILLET 2020

Les restrictions sanitaires liées à la première vague de déconfinement ne permettent de pas de fêter le 14 juillet comme il se doit :

- La farfouille ne peut être maintenue (regroupement de plus de 10 personnes = non autorisé)
- Le bal, la buvette et le feu d'artifice présentent trop de risques pour être autorisés. Seule une cérémonie au monument aux morts sera organisée avec un effectif réduit.



LA CANICULE ARRIVE À GRANDS PAS !

Pour les personnes seules et/ou vulnérables de par leur âge ou leur santé se faire connaître en mairie est une sage précaution.

Venir en aide aux plus faibles, c'est aussi notre rôle.